



LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

UES VEOLIA EAU
PSE



La Direction nationale vient donc de nous annoncer un **PSE** (*Plan de sauvegarde pour l'emploi*) ! Car ne nous y trompons pas, l'appellation de PDV (pour *plan de départ "volontaire"*...) n'est qu'une dialectique propre aux Directions d'Entreprises pour "faire avaler la pilule" aux salariés et ne repose sur aucun texte juridique.

Et nous apprenons avec stupéfaction qu'au Siège de l'Eau, un salarié "fils de..." ce serait vu attribuer en mars une **gratification de 30 000 €**.. Si, si, vous avez bien lu : TRENTE MILLES euros ! Le climat économique et social dans lequel nous entraîne la Direction – avec, rappelons-le, une **NAO à +0%** cette année – ne toucherait donc pas tout le monde ?!

Non content de vouloir **réduire les effectifs** par *Convergence*, doublée d'un **PSE**... en ricochet, rendre nos **conditions de travail** encore plus désastreuses et contraignantes qu'elles ne l'étaient déjà... et se tourner ainsi vers du "**SVR low cost**", que nos clients sauront à juste titre reprocher rapidement à Veolia... Côté Direction, on octroie donc à "l'un d'entre nous" une prime qui représente **une année de salaire** pour beaucoup de ses collègues !

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser cette personne pour avoir reçu une coquette somme, mais de vous révéler la vraie nature de nos dirigeants en matière d'**iniquité**, cette forme d'**injustice sociale** pourtant rejetée fortement et publiquement par Antoine FRÉROT...

Si tout cela avait pour but de nous convaincre que notre Direction n'a plus désormais aucune crédibilité... à nos yeux, c'est réussi !

UES VEOLIA EAU
CENTRE OUEST

Les élections CE et DP devraient avoir lieu le 18 avril, les syndicats CGT, CFE-CGC et UNSA ayant signé un accord qui prévoit la **diminution de moitié du nombre de Délégués du Personnel**, soit 52 DP en moins pour la Région... et évidemment, sans aucun moyen de fonctionnement, comme le voulait la Direction !

Les mandats de vos représentants CFDT pour la période 2010/2013 s'achèvent. C'est le moment de faire un bilan et de **juger les différents acteurs**, non seulement sur leurs déclarations, mais **sur leurs actes**.

Votre choix lors de ce vote est important pour les 3 ans à venir, car **c'est le syndicat majoritaire qui décidera notamment de la gestion du CE...**

Par ailleurs, **la CFDT est le seul syndicat national représentant toutes les catégories de salariés qui ait signé l'accord d'Intéressement**. Faute de quoi, aucun salarié n'aurait perçu les **900€** (en moyenne) d'acompte en juillet 2012. Le solde de juin 2013 sera également de **900€** (en moyenne) et l'acompte pour l'exercice suivant sera versé en juillet 2013.

La CFDT a également signé l'accord de Participation. Son montant a certes baissé (**400€** en moyenne), mais là encore, **sans cette signature aucun salarié n'aurait touché de Participation...**

Enfin, **la CFDT est signataire du PERCO** (*Plan d'Epargne Retraite Collectif*), accord qui permet notamment aux plus bas salaires de pouvoir épargner pour leur retraite et de se voir versé un abondement par l'Entreprise (ex : **50€ placés = 100€ d'abondement**.)

Aurait-il fallu, comme d'autres, ne pas signer ces 3 accords et priver ainsi les salariés d'un revenu non négligeable par les temps qui courent ? Rappelons que les sommes s'élèvent en moyenne à **2000€**..

Rien à voir avec le "*protocole de fin de conflit*", signé par la CGT et la CFE/CGC et qui a laissé un goût plutôt amer, au vu de la mobilisation historique !

A vous de choisir...



INDIGNEZ-VOUS !

Maisons-Laffitte, le 4 avril 2013

Chers collègues,

Le Printemps est là, mais il fait toujours froid. On observe encore des feuilles qui s'envolent ici et là. Dans ces conditions, qui mettrait son nez dehors sans sa chaude mitaine, quand d'autres sont partis les poches fourrées de laine ?

Les cloches ont sonné et les lapins sont passés. Pour la majorité, peu d'œufs ont été trouvés. De manière cohérente, la CFDT, faute de négociations, ne signera pas l'accord NAO cette année. La Direction appliquera donc unilatéralement les décisions du Groupe. Notre PDG, au vu de ses "bons résultats", n'a pas eu droit (malgré la chute du RESultat Opérationnel) au gel de sa rémunération variable. A moins peut-être que sa "prime exceptionnelle" (CASOP) atteigne près de 435 000€... Toujours la responsabilité et l'exemplarité.

Et il faudrait en plus se taire et être discipliné pour espérer progresser ! Nous sommes des chercheurs, pas des moutons de Panurge. Pour la plupart d'entre nous chez VERI, nous devons nous contenter d'une "prime de résultat" infiniment plus faible et gelée pour la troisième année consécutive... Au moins, nous pourrions demander dès maintenant son intégration à notre salaire de base !

«La pire des attitudes est l'indifférence», écrivait Stéphane Hessel, qui vient de nous quitter à l'aube de son quatre-vingt quinzième printemps, dans son livre «Indignez-vous !» en 2010. Il y dénonçait le système économique actuel, fondé sur le profit individuel et proposait un partage des richesses plus équitable. Nous ne pouvons pas y être indifférents chez Veolia.

Comme vous avez pu le constater, la confiance et le respect mutuel, ciment historique de la Recherche, se sont fragilisés ces derniers mois. Outre le désengagement palpable des salariés devant le flou des perspectives s'offrant à eux, on ressent une certaine crispation de la Direction, qui scrute, perplexe, son indicateur phare. Selon elle, la lecture des communiqués CFDT relatifs à la vie du Groupe seraient "mauvais pour la tranquillité des salariés" et "pourraient éventuellement nuire à leur santé"...

Reprocherait-on au thermomètre syndical de vous donner la fièvre ? Que pourrait bien gêner la Direction au point qu'elle se laisse aller à de vaines tentatives d'intimidation et d'égarements antisyndicaux ? «Diriger, c'est prévoir», mais d'autres pensent probablement que «Diviser, c'est régner». Ces douteuses pratiques managériales, issues d'une branche pas toujours propre, ont pour limite la solidarité collective et les convictions des salariés. Don Quichotte et son fidèle Sancho Panza continueront à se battre contre les moulins à vent.

Considérant qu'un homme avisé en vaut deux, il nous semblait pourtant pertinent de se faire l'écho du PDV/PSE dans la Division Eau et communiquer les plafonds des indemnités de départ autorisés par notre maison mère. Notre Direction a fait le pari, sans négociation ni concertation avec les partenaires sociaux, d'arriver, tout en préservant les ressources nécessaires aux projets, à réduire drastiquement nos effectifs.

Combien de têtes lui a demandé son « ami » le Jivaro ?

Allez ! Au hasard, comme au Siège... 100 ? Nous espérons néanmoins que les Divisions accueilleront avec empressement nos « technologues » en quête de mobilité, quand elles dégraissent allégrement le « mammoth ».

En attendant que soit aussi avoué notre « mensonge » d'entreprise, essayons d'appliquer les enseignements du philosophe Épictète, rapportés par son disciple, le bon Arrien, en faisant la part entre ce qui dépend de nous, notamment notre travail, notre conscience professionnelle, nos convictions, et ce qui ne dépend pas de nous, comme la santé, la richesse, l'opinion des autres, les honneurs...

"J'ai décidé d'être heureux, c'est meilleur pour la santé" Voltaire.

CFDT

Veolia Environnement Recherche et Innovation (VERI)

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

